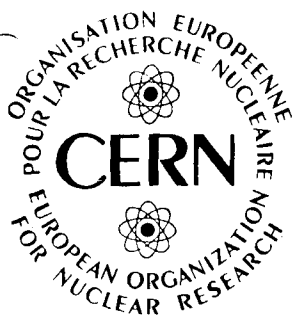


No. 12 / 1968

Association du personnel

Semaine/Week  
25.3 — 30.3



Staff Association

**RAPPEL**

## CONVOCATION

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

MERCREDI 27 MARS 1968 à 17h.00 GRAND AMPHITHEATRE

Salaires  
Statuts et Règlements  
Affaires Sociales  
Pensions  
Etc.

**REMINDER**

oOo

ORDINARY GENERAL ASSEMBLY

Wednesday 27 MARCH 1968 at 5.00 p.m. MAIN AUDITORIUM

Salaries  
Rules and Regulations  
Welfare Services  
Pensions  
Etc.

Une erreur s'étant glissée dans la version française du texte anglais se rapportant au point 5 traitant de l'admission à la Caisse des Pensions du personnel surnuméraire dans certaines conditions, voici la rectification :

5. Sous l'ancien Statut l'admission à la Caisse des Pensions n'était réservée qu'aux membres titulaires.

Lors de la création de la Caisse, les membres du personnel non titulaires étaient engagés pour une très courte période. Actuellement, ce personnel groupe près de 300 membres avec contrat sans terme fixe ou renouvelé depuis plusieurs années. Affiliés à la Caisse d'Epargne, ils ne sont couverts ni contre l'invalidité, ni contre le décès (hormis les accidents de travail, une assurance risque pur dont la prime est à leur charge), et n'ont pas de pension de retraite.

Les nouveaux Statuts prévoient l'admission de ce personnel à la Caisse des Pensions afin qu'il soit mieux protégé par une sécurité sociale adéquate. Les critères d'admission n'ont pas encore été définis mais le personnel surnuméraire, avec ou sans contrat indéterminé, ayant au moins 2 ans d'ancienneté à l'Organisation, se trouvera dans les conditions requises pour son admission à la Caisse des Pensions.

9. Ce point n'ayant pas été bien compris par une partie du personnel, nous croyons utile d'en donner ci-après une relation plus complète.

#### Mise au régime des prestations totales obligatoires dans certaines conditions

Le principe des prestations partielles (2/3 des prestations statutaires, mais remboursement de 14 % des cotisations en cas de départ), et des prestations totales (totalité des prestations statutaires, mais remboursement de 7 % des cotisations en cas de départ), devait permettre aux membres de demeurer affiliés auprès d'une autre caisse ou, en cas de départ de l'organisation, de toucher un capital plus important pour racheter des années d'affiliation auprès de leur nouvelle caisse.

Le régime des prestations partielles doit être maintenu, en particulier pour les membres ayant un contrat à terme fixe, puisque c'est la politique délibérément suivie par le CERN à l'égard de certaines catégories dont les membres devraient retourner dans leur pays d'origine après disons 6 années d'activité au CERN. Ces fonctionnaires gardent la possibilité de racheter le maximum d'annuités dans une autre caisse lorsqu'ils rejoignent leur pays.

D'autre part, il est clair que les membres du personnel, titulaires d'un contrat indéterminé, ne font pas partie de cette catégorie et leur durée d'affiliation à la caisse peut être assez longue. Il appartient à l'organisation de se procurer la certitude que ce personnel est couvert par une assurance adéquate. Il est déplorable, et il faut le signaler à titre d'exemple, que la plupart des pensions de veuves, octroyées jusqu'à maintenant, sont partielles, car les membres décédés n'avaient pas opté pour les prestations totales.

L'amélioration consiste à rendre automatique l'affiliation au régime des prestations totales, pour tous les membres ayant un contrat indéterminé, dans un délai maximum de trois ans à partir de l'octroi de ce contrat. Le Comité de Gestion pourrait, dans des cas exceptionnels, autoriser le maintien de l'affiliation au régime des prestations partielles.

Pour les membres ayant déjà un contrat indéterminé, la date à prendre en considération sera celle de la publication du nouveau règlement, c'est-à-dire, que l'affiliation automatique au régime des prestations totales ne commencera qu'après un délai de trois ans dès le 1er janvier 1968. Bien que certaines personnes soient opposées à ces nouvelles dispositions, il nous semble qu'elles sont bénéfiques pour l'ensemble du personnel. L'expérience a montré que le régime des prestations partielles, dans les cas regrettables où il dut être appliqué, laisse fatalement les veuves dans une situation matérielle précaire.

Il nous paraît utile de conseiller le personnel, titulaire d'un contrat indéterminé et, en particulier, ceux ayant charge de famille, d'opter dès maintenant pour le régime des prestations totales puisque de toute manière il s'y verra obligé au cours des 3 prochaines années.

#### I N T E R F O N

MONTRES : Dernier jour de commande : 1er avril. Livraison avant Pâques.

#### C E R N S H O P

Dès le lundi 1er avril, vous pourrez nous remettre toutes vos réparations d'horlogerie. Travail impeccable (avec garantie de six mois). Rabais : 20 %. Délai de livraison 15 jours maximum.

NOUVEAUTE EN STOCK : Pèses personnes soignés, prix très intéressant.

Cartes de rabais pour parapluies.

# Réservation Spectacles

# Theatre Bookings

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU DE LOCATION : LUNDI, de 8h. 30 à 12h. 30

MERCREDI et VENDREDI, de 8h. 30 à 12h. 30 et de 14h. à 17h.

| SALLES                                      | DATES                     | SPECTACLES / CONCERTS                                    | RESERVATION AU BUREAU DE LOCATION                                 |
|---------------------------------------------|---------------------------|----------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|
| COMEDIE                                     | 30 et 31 mars             | ECLATANT SOLEIL DE L'INJUSTICE de Walter WEIDELI         | Dès le lundi 25 mars 8h. 30 et jusqu'à épuisement des abonnements |
| LE THEATRE DE CAROUGE présente à LA COMEDIE | 18 et 26 avril            | LES CHAROGNARDS Comédie américaine en création mondiale. | Dernier délai : 29 mars à 12h. 30                                 |
| CASINO-THEATRE                              | Tous les jours sauf lundi | CA CLAIRONNE, Grande Revue d'actualités                  | Jusqu'au lundi pour la semaine d'après                            |
| VICTORIA-HALL                               | 4 avril                   | CONCERT DE LA VILLE DE GENEVE, Dir. E. ANSERMET          | Dernier délai : 27 mars                                           |
|                                             | 27 avril                  | *I MUSICI DI ROMA (Grands Maîtres)                       | Dernier délai : 10 avril                                          |
|                                             | 29 avril                  | ORCHESTRE DE CHAMBRE DE GENEVE, avec Nikita Magaloff     | Dernier délai : 15 avril                                          |

## Clubs

### CERN CINEMA CLUB

JEUDI et VENDREDI, 21 et 22 MARS à 20h. 30, Auditorium CERN,

ROMEO ET JULIETTE : Le Bolshoi Ballet avec Galina Ulanova.

Musique de Prokofiev et Shaporin

"Un événement à l'écran dans l'histoire du Ballet" (London Observer).

En couleur - PRIX : Fr 3.-

### ASSEMBLEE GENERALE DU CINEMA CLUB :

JEUDI 28 MARS 1968, de 17h.30 à 19h., Salle du Conseil

- A l'ordre du jour, 2 courts métrages :
- L'Histoire d'Eau, de Godard
  - Case of the Mukkinese Battlelorn, de Seller.

Toutes les personnes intéressées y sont cordialement invitées.

### RECORD CLUB

### CLUB DU DISQUE

#### Cours de Langues

La Discothèque a désormais un bon choix de cours de langues qui peuvent être empruntés au prix de Fr 2.- par semaine. Si les disques sont déjà en circulation, il est possible de se faire inscrire sur une liste d'attente qui existe dans la Discothèque pour chacun des cours.

Les cours de langues disponibles sont :

Français Italien Allemand  
Anglais Espagnol Russe

#### Dictionnaires et manuels de conversation

Le Club a également commandé des copies supplémentaires de livres destinés aux Cours de Langues, qui peuvent être achetés à la Discothèque au prix de Fr 12.- (ensemble de 2 livres).

THURSDAY AND FRIDAY, MARCH 21 and 22, at 20h. 30, CERN Auditorium,

ROMEO AND JULIET : The Bolshoi Ballet with Galina Ulanova.

Music of Prokofiev and Shaporin

"A milestone in the history of ballet on the screen" (London Observer).

In Color - PRICE : Fr 3.-

### CINEMA CLUB GENERAL ASSEMBLY : MARCH 28,

17h. 30 to 19h., in the Council Conference Room.

- Agenda includes showing of two short films
- Godard's : L'Histoire d'Eau and
  - Seller's Case of the Mukkinese Battlelorn.

Anyone interested may attend.

#### Language Courses

The Record Library now has a good selection of Language Courses, which may be borrowed by members for Fr 2.- per week. If the records are already on loan, one may add one's name to a waiting list which is kept for each course.

The languages available are :

English German Spanish  
French Italian Russian

#### Dictionaries and Conversation Manuals

The Club has also ordered extra copies of the books used with the language courses and these can be bought from the Record Library for Fr 12.- (set of 2 books).